GBM

## MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE

## REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

CIRCULAIRE n° MIS/DGDDL/DTA du 7 DEC. 2021 relative à la mise en place effective du recouvrement électronique des taxes des Collectivités Territoriales et de Districts Autonomes.
Le Ministre
à
<ul> <li>Madame et Messieurs les Ministres, Gouverneurs des Districts Autonomes ;</li> <li>Madame et Messieurs les Présidents des Conseils Régionaux ;</li> <li>Mesdames et Messieurs les Maires.</li> </ul>

## Mesdames et Messieurs,

Il m'a été donné de constater, à la faveur de l'analyse et de l'approbation des délibérations transmises à l'autorité de tutelle, que des collectivités territoriales signent des conventions de recouvrement électronique de taxes locales avec des plateformes technologiques de recouvrement.

Bien que cette manière de procéder ait pour but de mobiliser et d'accroître les ressources propres des collectivités territoriales, il est à noter, cependant que, les conditions requises pour la mise en place effective du recouvrement électronique des taxes locales ne sont pas encore réunies.

Afin de mettre un terme à cette situation, j'ai l'honneur, par la présente, de rappeler, à votre attention, les prescriptions règlementaires en la matière.

En effet, par décret n°2019-918 du 06 novembre 2019 fixant les modalités de perception des recettes pour des Collectivités Territoriales et des Districts Autonomes par voie électronique, deux arrêtés d'application dudit décret sont prévus, à savoir :

- l'arrêté fixant les conditions et les modalités d'octroi d'agréments pour le recouvrement électronique des ressources propres des Collectivités Territoriales et des Districts Autonomes ;
- l'arrêté portant attributions, organisation et fonctionnement du Comité de Suivi de la mobilisation par voie électronique des recettes pour des Collectivités Territoriales et des Districts Autonomes.

Ces dits arrêtés n'étant pas encore pris par les autorités compétentes, je vous demande de vous abstenir de signer une quelconque convention avec une structure de recouvrement électronique et de les faire parvenir, dans mes services, pour approbation.

Tout en attachant du prix à la bonne observation des présentes instructions, je vous prie d'agréer, **Mesdames et Messieurs**, l'expression de ma considération distinguée.

## Ampliation:

Préfets de Région (pour information et suivi)
Préfets de Département (pour information et suivi)

al Vagondo DIOMANDE